

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Construction, rénovation et accessibilité des bâtiments, restauration scolaire, équipements numériques, actions pédagogiques... chaque année, le Département réaffirme la place des collèges au cœur de ses engagements et investit pour donner aux élèves et aux équipes éducatives tous les moyens de la réussite.

CONTACT PRESSE
DAVY DANO
Tél. 02 97 54 80 02
Portable 06 88 80 46 98
Mail davy.dano@morbihan.fr

LES COLLÉGIENS AU COEUR DE L'ACTION DU DEPARTEMENT

Depuis les lois de décentralisation de 1981-82 puis l'acte II de 2003-04, le Conseil départemental assume la responsabilité des 43 collèges publics que compte le Morbihan.

Cela va de leur construction ou extension aux grosses réparations et restructuration, parfois même à leur reconstruction.

C'est aussi le département qui assure leur fonctionnement, leurs équipements courants ainsi que l'accès aux infrastructures sportives.

Enfin, il finance des besoins particuliers comme l'internat, les classes SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) et ULIS (Unité pour l'Inclusion Scolaire).

En 2021, le Morbihan consacre ainsi 64 M€ aux collèges : 31 M€ en investissement et 33 M€ en fonctionnement.

Cet effort financier et les interventions du Conseil départemental ne se cantonnent pas aux seuls collèges publics, puisqu'il soutient également les 45 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat des moyens de fonctionnement correspondant à ceux fournis aux collèges publics.

338 AGENTS DU DEPARTEMENT DANS LES COLLEGES

Ce n'est pas toujours su, mais au côté du personnel de l'Éducation nationale qui prend en charge les apprentissages et les programmes, le personnel du Conseil départemental intervient quotidiennement dans les collèges publics. **Ainsi, 338 agents techniques départementaux y assurent l'entretien général et technique, l'accueil, la restauration et, dans certains établissements, l'hébergement.**

2 MILLIONS DE REPAS SERVIS

2 millions de repas sont préparés et servis chaque année par les chefs cuisiniers et les équipes départementales dans les collèges publics.

Le Département fixe les tarifs des repas, en prenant garde à ce que la facture ne soit pas trop lourde pour les familles : si le coût moyen d'un repas fabriqué s'élève à 6,23 € en 2021 pour la collectivité, il est de 2,95 € pour un élève demi-pensionnaire, voire 2,15 € si l'élève bénéficie de l'aide du Conseil départemental (sous conditions de ressources) " Rest'O Collège 56 ".

LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le Département met en œuvre une politique qui vise à favoriser l'ouverture des jeunes collégiens à leur environnement.

De nombreuses actions éducatives sont soutenues dans les collèges, en partenariat avec les services de l'Éducation nationale et de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique.

Le Département poursuit également son engagement en faveur des pratiques pédagogiques innovantes. Un plan pluriannuel d'équipement numérique a été adopté pour un montant de près de 7,3 M€ sur la période 2018-2022. Objectifs : acquisition d'équipements numériques, programme de soutien à l'élaboration d'une culture numérique et mise en place d'un projet de prêt gracieux de matériel.

Des efforts extrêmement importants ont été et continueront également d'être réalisés concernant **la mise en accessibilité (18 M€) et la rénovation thermique des établissements.**



UN PROGRAMME MASSIF DE TRAVAUX ET DE RESTRUCTURATION

L'une des responsabilités principales du département est d'assurer les meilleures conditions matérielles d'études et de travail aux collégiens de ce département avec le seul objectif de faire en sorte que tous les enfants aient les mêmes chances de réussir.

En ce sens, il est engagé dans un programme très lourd de construction et de rénovation des collèges. Ce sont des investissements importants mais absolument nécessaires pour accueillir les jeunes morbihannais dans de bonnes conditions d'éducation et d'enseignement.

Après avoir fortement investi dans la région vannetaise avec la construction du collège Simone Veil à Elven (14M€); puis dans la région lorientaise, avec les constructions des collèges Brizeux (16M€) et Tréfaven (17 M€) qui devrait être opérationnel pour la rentrée 2022, le département conduit actuellement le grand chantier de reconstruction du collège Jean-Loup Chrétien de Questembert (16,5 M€) et réfléchit, en lien avec les communes, à la situation sur Lanester et, outre la construction de l'internat, à la restructuration globale du collège Saint-Exupéry à Vannes.

Chiffres clés

BUDGET 2021

64 M€

88 collèges

- 43 publics
- 45 privés

36 900 collégiens

- 17 500 en établissements publics
- 19 400 en établissements privés



DANS LES COLLÈGES PUBLICS

338 agents techniques

2 millions de repas servis

Ce programme massif de travaux et de restructuration voit l'état du parc immobilier s'améliorer année après année.

Liste des principales opérations en cours d'études ou travaux

Collège de RIANTEC – restructuration/extension : **3,5 M€** (en travaux - livraison septembre 2022)

Collège de PLUVIGNER – restructuration de la ½ pension et extension : **10 M€** (en études - début des travaux deuxième semestre 2022)

Collège de VANNES (Saint-Exupéry) – construction d'un internat : **4,25 M€** (en travaux - livraison en décembre 2021)

Collège de PLUNERET – extension de la ½ pension : **1,7 M€** (en travaux - livraison septembre 2022)

Collège d'HENNEBONT (Langevin) – extension : **2,25 M€** (en études - début des travaux en janvier 2022)

Collège d'HENNEBONT (Pierre et Marie Curie) – extension ½ pension et préau : **1,8 M€** (en travaux - livraison septembre 2022)

Collège de VANNES (Jules Simon) - aménagement vie scolaire et préau: **1,6 M€** (en études - début des travaux deuxième semestre 2022)

Collège de GOURIN – restructuration : **2,6 M€** (en programmation – études en 2022)

Collège de PLOERMEL – rénovation thermique (opération inscrite au plan de relance) : **2,3 M€** (en études - début des travaux premier semestre 2022)

Collège de MALANSAC – rénovation thermique (opération inscrite au plan de relance) : **2,3 M€** (en études – début des travaux premier semestre 2022)

Collèges de GUEMENE-SUR-SCORFF et MAURON - remplacement des chaufferies fuel (opération inscrite au plan de relance) : **1,2 M€** (en étude – début des travaux premier semestre 2022)

Collèges de ROHAN et JOSSELIN - remplacement des chaufferies fuel (opération inscrite au plan de relance) : **1,2 M€** (en étude – début des travaux premier semestre 2022)



Offrir aux collégiens morbihannais et aux membres de la communauté éducative les meilleures conditions matérielles d'études et de travail, tel est l'objectif du Département.

EN BREF

Une collectivité compétente pour chaque degré d'enseignement



Mairie



Département



Région



L'État est responsable des enseignements et de la pédagogie



88
COLLÈGES

- 43 PUBLICS
- 45 PRIVÉS dont 1 Diwan

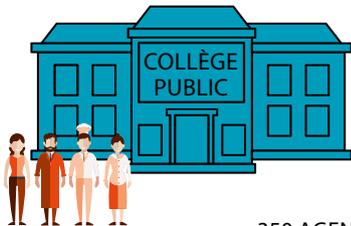


36 900
COLLÉGIENS

- 17 500 en établissements publics
- 19 400 en établissements privés

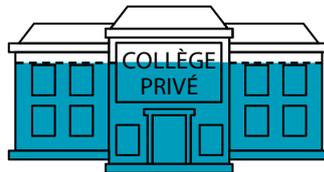
NOS COMPÉTENCES...

Le Département est propriétaire des COLLÈGES PUBLICS et responsable de leur construction, rénovation, modernisation, réparation



350 AGENTS départementaux assurent l'accueil, l'entretien général, la restauration et l'hébergement

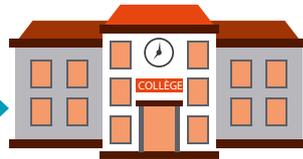
Par souci d'équité, le Département participe aux travaux dans les COLLÈGES PRIVÉS (subventions d'investissement, garanties d'emprunt...)*



* loi Falloux



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL contribue financièrement au fonctionnement et à l'équipement des COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS (mobilier, électricité, accès aux équipements sportifs...)



MATERIEL MOBILIER



CHARGES FONCTIONNEMENT



ACCÈS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LES + DU 56



ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

FINANCER le matériel informatique et le raccordement haut débit
PRÊTER aux établissements du matériel innovant via la "TICOTHÈQUE" (lunettes et imprimante 3D, drones, tablettes...)



COUPS DE POUCE

AIDER les jeunes à concrétiser leur projets : aide Bafa (17 à moins de 26 ans), subventions d'études, aides aux séjours à l'étranger Campus et Collège Trotter 56, aide aux transports des internes...



REMUE MÉNINGES

SOUTENIR plus de 700 projets éducatifs des équipes pédagogiques (déplacement vers des sites culturels, activités...)



REST'O COLLÈGE 56

ALLÉGER la facture de cantine et d'internat des familles (sous conditions de ressources)



PROJETS PÉDAGOGIQUES

PROPOSER des projets pédagogiques en lien avec les acteurs du territoire sur les thèmes du développement durable, la citoyenneté, le patrimoine, la culture, le monde économique...



SPORT SCOLAIRE

ACCOMPAGNER une cinquantaine de sections sportives (basket, voile, athlétisme, foot...) dans les établissements publics et privés mais aussi l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL



TRANSPORT ADAPTÉ

TRANSPORTER les élèves handicapés chaque jour (environ 500 élèves)